



AGIR
pour
l'environnement

ENERGIE

Mesure n°22 : Adopter un moratoire sur l'EPR

Avec 58 réacteurs électronucléaires, la France occupe une place spécifique dans le paysage énergétique mondial. L'omnipotence de l'atome règne en maître puisque 80% de l'électricité produite en France provient exclusivement de centrales nucléaires. Le choix du tout-nucléaire et son extrême centralisation incarnent à merveille les dérives d'un Etat qui a besoin de projets démesurés pour prouver sa toute puissance. Les pharaons avaient leurs pyramides et leurs momies, la France aura ses centrales nucléaires... et leurs déchets nucléaires...

En décidant de construire une nouvelle centrale de troisième génération dite EPR (European Pressurized Reactor) à Flamanville dans la Manche, l'Etat français s'enferme dans sa propre caricature et ajoute de la surproduction électrique à la surcapacité existante. La totalité des capacités de production dépasse les 114.000 MW pour une consommation moyenne d'à peine 60.000 MW. Sans compter, durant quelques quarts d'heures par an, des pics exceptionnels de 80.000 MW.

Les investissements nécessaires à la construction d'un nouveau réacteur approchent les trois milliards et demi d'euros. Or, la France n'a pas besoin de nouvelle capacité de production électrique : notre pays qui est en surproduction chronique exporte, à bas prix (et à l'aide de plus de 40.000 km de lignes à haute et très haute tension) une électricité radioactive.

Pire, le recours au nucléaire ne répond pas aux demandes des consommateurs puisque cette technologie, lourde et complexe, n'a pas la flexibilité des petites unités de production. Or, le dérèglement climatique et sa cohorte d'événements climatiques nécessitent au contraire des technologies souples et aptes à suivre une consommation en dents de scie.

Non seulement le nucléaire ne sera pas en mesure de répondre à une demande électrique bien spécifique mais en plus, rien n'indique à ce jour que la France augmentera encore et toujours sa consommation électrique. Alors qu'aucune campagne de maîtrise de l'énergie n'a encore vu le jour, la France a réduit sa consommation électrique de 1% en 2006 et de 5% pour le seul premier semestre 2007 !

Inutile, coûteux et dangereux puisqu'utilisant un combustible composé d'uranium et de plutonium, l'EPR doit être suspendu. Les investissements prévus par la construction de ce nouveau réacteur doivent être réaffectés dans une politique d'efficacité, de sobriété énergétique et de développement des énergies renouvelables.

